

Assemblée générale (AG) du 29 avril 2010

Salle des Vignerons du Buffet de la gare de Lausanne

1. a) Bienvenue

Daniel Mange, secrétaire, ouvre la séance à 19h40 en souhaitant une cordiale bienvenue à l'assemblée, puis

– salue la présence de MM.

- Eric Voruz, conseiller national
- Jean-Philippe Coppex, rédacteur romand de la revue *Le tram*
- Tristan Juillerat, président de l'ADIRHE (association de défense des intérêts de la région des Hautes Ecoles)
- Juana Aranjó, membre du comité de l'ACIDUS (association citoyenne pour la défense des usagers du service public)
- Samuel Obi, membre du comité de l'ATE-Vaud
- Kurt Oesch, président de la CGN, arrivé en cours de séance ;

– excuse l'absence de

- Mme Jacqueline Audemars (présidente de la Société du Nord, Lausanne) et MM. Daniel Brélaz (syndic de Lausanne), Yvan de Rham (municipal à St-Sulpice), Jean-Bernard Egger (président de la section Lausanne du syndicat SEV), Vincent Kraysenbühl (chef du Service de la mobilité du Canton de Vaud), André Marendaz (député, Penthalaz), Roland Ribi (de Roland Ribi & Associés S.A.) ;
- Mmes et MM. les membres de la CITraP Vaud
 - Elisabeth Jaggi et Marylène Steger
 - Jean-Pierre Ammann, Michel Deppierraz, Marc Dunant, Jacques Lardet, Jacques Longchamp, Olivier Marmy, Jan Thuillard et Laurent Trivelli (membre du comité).

Selon la liste en circulation durant l'assemblée, 34 personnes y participent.

b) Election de deux scrutateurs

MM. Alain Jaquet et François Martin sont élus scrutateurs à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2009 : à l'unanimité, sauf une abstention.

3. a) Rapport du comité, par Alain Faucherre, président

Le comité a tenu des séances mensuelles aux ordres du jour tellement chargés qu'elles ont souvent duré plus de trois heures. L'éventail des objets traités est très large et comporte des sujets généraux, touchant aux structures mêmes des transports publics (TP), aussi bien que des questions de détail liées aux problèmes quotidiens des usagers.

Il s'est occupé de dossiers très différents : plan d'aménagement de la région Lausanne-Morges, projet Métamorphose, réseau 08 des tl, plans de mobilité des entreprises, sujets divers à propos des TP (horaires, sécurité et vandalisme, vitesse commerciale, confort des voyageurs [abri, kiosque, toilettes, etc.]). A plusieurs reprises, il a fait des observations critiques à des entreprises de TP ou des communes ; par exemple, il a adressé une note à la Municipalité de Lausanne pour la rendre attentive à un certain nombre de conditions préalables à respecter lors de l'élaboration de plans de quartier pour éviter de compromettre les développements futurs des TP.

Le comité a participé à diverses manifestations : semaine de la mobilité en septembre 2009, inauguration de la première rame FLIRT. Quelques membres ont fait un saut à travers la Suisse pour se rendre à l'assemblée générale de la CITraP CH et visiter les ateliers de l'entreprise Stadler.

Il a cherché aussi à maintenir des relations avec d'autres associations actives dans le domaine du transport et de l'urbanisme, par exemple Droit de Cité, Défense de Lausanne, Pro Bahn. Il a aussi soutenu l'initiative en faveur des TP lancée par l'ATE.

La CITraP VD est représentée par des membres du comité dans plusieurs organismes liés à la politique des TP : CITraP CH, commission communale lausannoise d'urbanisme et des transports, groupe de concertation du musée cantonal des beaux-arts, groupe de concertation du PALM, conseil des transports des tl.

Notre association tient deux sites Internet, l'un propre à la CITraP VD, l'autre voué aux transports nocturnes. Ils demandent un gros travail de maintenance, mais leur taux de fréquentation est excellent.

Six groupes de travail et de réflexion tissent une véritable toile autour du comité. Trois d'entre eux s'occupent de problèmes essentiellement locaux : le *GT Lausanne*, le *GR Riviera* et le *GT Saint-Sulpice*. Le *GT Transports publics régionaux* fait le lien entre les trois premiers et le *GT Nouvelle transversale ferroviaire*, axé sur la mobilité à grande distance sur les plans suisse et européen. Le dernier, le *GT Desserte nocturne vaudoise*, a permis de créer une nouvelle dynamique en faveur de transports au-delà de minuit.

En conclusion, on peut dire que la CITraP VD témoigne d'un dynamisme réjouissant.

b) Rapports des groupes de travail (GT) et de réflexion (GR)

– GT Lausanne, par Jimmy Inghoffer

Composé d'une dizaine de membres, ce groupe est intervenu avec succès auprès d'exploitants et de communes sur bien des sujets, chaque fois avec des propositions d'améliorations, conformément à l'esprit de la CITraP VD. On peut citer

- correspondances (par exemple à Epalinges ou à Bourdonnette)
- précision des textes sur les afficheurs de destinations des bus.

Il s'est aussi beaucoup investi à propos des axes forts :

- défense, entre autres, d'une bonne planification pour les futures lignes de bus ou trolleybus
- tram à écartement compatible avec les CFF
- tracé vers le nord (Blécherette) en surface par la rue Centrale, la place du Tunnel et la Borde.

Le GT va ouvrir un nouveau dossier : temps de parcours plus stables et plus courts, meilleures connexions et correspondances entre les lignes, volonté politique ferme en faveur des TP à propos des pistes de bus, des aménagements urbains et de la gestion des feux de signalisation.

Par le Conseil des transports des tl où la CITraP VD est représentée, le GT va insister pour que des mesures soient prises contre le vandalisme dans les TP.

– GT DNV (Desserte nocturne vaudoise), par Jimmy Inghoffer

Le GT vient de terminer le dossier *Desserte nocturne vaudoise* dont chaque membre a reçu un résumé (version complète sur le site de la CITraP VD). Ce dossier de 29 pages représente des centaines d'heures de travail, d'intenses recherches, de visites de terrain et de synthèse, faisant de notre association un précurseur en termes d'idées de modernisation, d'harmonisation et de développement des TP nocturnes.

Souvent associés aux fêtards, les services de nuit étaient jusqu'à présent rarement d'actualité et intéressaient peu de monde. Pourtant, ils ont un rôle important à jouer, car l'interruption de circulation des TP durant la nuit est un handicap de taille que les automobilistes ne subissent pas. Pour preuve de l'intérêt qu'ils suscitent maintenant, le récent fort développement des TP nocturnes, susceptibles de devenir d'ici peu le complément naturel des TP de jour.

Pour recenser les offres éparpillées dans le canton, une enquête a été faite auprès des exploitants. Ceux-ci ont presque tous répondu avec sérieux et précision aux questionnaires qui leur ont été envoyés : qu'ils en soient à nouveau remerciés ici.

Le GT est maintenant dissous, le suivi étant désormais assuré par le GT Lausanne, de même que la gestion du site Internet www.somnambule.ch. Ce dernier est le seul recueil des horaires de transports nocturnes vaudois. Mis en ligne le 28.09.2008 et remis à jour aux changements d'horaire, sa fréquentation est en constante augmentation. Il est en lien sur plusieurs sites : offices de tourisme vaudois, Cully Jazz Festival, par exemple.

– GR Riviera, par Pierre Seidel

Comprenant 8 membres, le GR Riviera a tenu 7 séances depuis la dernière AG. Parmi ses activités :

- intervention en juin 2009 lors de la consultation sur les horaires 2010 et 2011 des TP : les 7 demandes qu'il a faites ont été acceptées.
- divers contacts avec les CFF, par exemple
 - avec deux responsables du service voyageurs de Suisse romande : exposé des projets des CFF dans notre région jusqu'en 2030 et discussion pour une éventuelle liaison directe Chablais – Palézieux – Berne, via Chexbres.
 - avec la rédactrice des horaires de Suisse romande, qui a tenu compte de remarques faites par le GR et a corrigé les horaires en conséquence puis a participé à l'une des séances du GR.
- demande à M. Krayenbühl, chef du service de la mobilité du canton de Vaud, d'examen puis de mise en service d'une ligne de bus directs par l'autoroute entre Vevey et Bulle, un peu à l'image de la liaison directe actuelle entre Bulle et Fribourg qui sera remplacée par le train à fin 2011. Quelques réponses, plutôt positives, sont parvenues.
- préparation d'une assez longue lettre, qui va très bientôt être expédiée au Conseil d'Etat vaudois et à d'autres instances, regrettant la faiblesse des liaisons par TP prévues pour se rendre au futur Hôpital Riviera-Chablais, mais avec une proposition d'amélioration par rapport à ce qui est projeté et connu du GR.
- contacts divers, par exemple avec les VMCV, GoldenPass Services (MOB et MVR), les municipalités de Vevey et Montreux, le LITEP (laboratoire d'intermodalité, transports et planification de l'EPFL).

Chaque fois que le GR intervient, il s'en tient à la règle que la CITraP VD s'est fixée : pas seulement formuler des réclamations, mais faire des propositions sensées.

– GT NTF (Nouvelle transversale ferroviaire), par Daniel Mange

L'exposé qui suivra cette assemblée générale présentera le tout récent livre *Plan Rail 2050, plaidoyer pour la vitesse*, fruit du très gros travail du GT. Une traduction en allemand est prévue, pour présentation en Suisse allemande.

– **GT St-Sulpice**, par Maurice Decoppet

Précédemment, le GT s'est essentiellement occupé d'éditer un *horaire régional (de Saint-Sulpice)*, traditionnellement financé par la commune de St-Sulpice. Ce fascicule, très utile vu qu'on ne peut souvent atteindre cette commune en TP qu'avec au moins un transbordement, présentait les correspondances les meilleures.

En décembre 2009, il n'a pas pu être réédité à cause de la connaissance tardive des horaires des lignes urbaines des TPM et du refus de la Municipalité de St-Sulpice de financer une réédition pour 2010, refus basé en particulier sur la baisse de demande de ce produit depuis qu'il était vendu Fr. 1.- au lieu d'être remis gratuitement comme auparavant.

Cet horaire manque effectivement aux usagers, surtout aux clients occasionnels des TP qu'on souhaiterait convaincre de devenir réguliers ; c'est pourquoi, le GT reprendra contact cet automne avec la Municipalité de St-Sulpice en vue d'une nouvelle édition pour 2011.

D'autre part et en étroite collaboration avec l'ADIRHE (association pour la défense des intérêts de la région des Hautes Ecoles), le GT est intervenu pour défendre la cause des TP dans le *projet de requalification de la RC 1*, lors de son élaboration et de sa mise à l'enquête. Le Service de la mobilité et le Service des routes vont même associer le GT aux travaux d'une commission «Signalisation», dans laquelle il pourra intervenir pour optimiser l'aménagement et la signalisation des voies réservées aux bus, ainsi que l'aménagement et l'accès aux arrêts.

– **GT TPR** (Transports publics régionaux), par Eric Loutan

Ce GT a été créé en 2009 après un constat de manque d'informations et de coordinations entre des développements nationaux (*Plan Rail 2050*) et locaux (GT Lausanne ou GR Riviera, par exemple).

Pour combler cette lacune sur le plan vaudois, tout en débordant éventuellement du canton si le besoin s'en fait sentir, le GT s'est donné pour buts de

- recenser les dysfonctionnements de l'organisation actuelle des TP régionaux et leurs causes,
- proposer des scénarios d'amélioration à court, moyen et long termes,
- proposer une chaîne de déplacements cohérente pour les usagers et qui permette d'accroître l'usage des TP.

Seront aussi pris en compte les aspects financiers, ainsi que ceux touchant les transferts modaux ou les études de marché.

Une maladie de longue durée de son animateur et les agendas chargés de ses membres, dont la plupart font déjà partie du GT NTF, ont obligé à suspendre les travaux du GT, mais ces derniers reprendront après l'été.

c) Adoption des rapports

Des membres posent des questions sur

- un risque de concurrence entre les éventuelles nouvelles liaisons Vevey – Bulle par bus directs d'une part, Chablais – Palézieux – Berne par rail d'autre part ;
- l'impossibilité d'accéder aux trains du service nocturne sur la ligne Yverdon – St-Croix entre les gares extrêmes ;
- la signalétique pour vélos jugée insuffisante dans le m1.

Des membres du comité répondent, puis **les rapports ci-dessus sont adoptés, en bloc et à l'unanimité.**

4. Rapport du délégué à la CITraP CH.

Pierre Hofmann

- rappelle qu'il a été élu au Comité central de la CITraP CH lors de son assemblée générale du 29 mai 2009 ; depuis, il y représente les deux sections vaudoise et genevoise ;
- signale trois prises de position du Comité central, qui a aussi procédé à un sondage auprès des membres ;
- indique que l'un des membres du Comité central siège au Conseil clientèle des CFF ; d'autre part, la Conférence annuelle des présidents s'est tenue à Olten en mars 2010, à laquelle Nicholas Helke, membre du comité de la CITraP VD, représentait notre section.

5. Rapport du trésorier

Pierre Keller, trésorier, commente les comptes 2009, que chacun a trouvés au dos de la convocation à l'AG.

Les comptes présentés couvrent entièrement toutes les entrées et sorties relatives à 2009, sans débordement sur d'autres années. L'essentiel des recettes provient des cotisations (Fr. 4'155.–) et de 33 dons (Fr. 990.–) ; les donateurs sont chaleureusement remerciés. En fait, c'est essentiellement grâce à ces dons que les comptes 2009 présentent un excédent de recettes.

La fortune de l'association est entièrement déposée sur deux comptes de PostFinance : arrêtée au 31.12.09, elle se monte à Fr. 8'551.10.–.

6. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation des comptes

Dans leur rapport, lu par M. Laurent Bridel, ce dernier et M. Alain Salanon, vérificateurs des comptes, signalent qu'ils ont vérifié les comptes 2009 et qu'ils les ont trouvés exacts ; ils proposent à l'assemblée d'approuver ces comptes et de donner décharge au trésorier.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7. a) Fixation du montant des cotisations 2011

Pour 2011, le comité propose de ne pas modifier le montant actuel des cotisations, à savoir Fr. 30.- par membre ordinaire, et Fr. 15.- pour les étudiants.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

b) Budget 2010

Pierre Keller décrit les grandes lignes du budget, que chacun a pu lire avec les comptes 2009. Calqué sur ces derniers, ce budget est équilibré et présente un excédent de recettes de Fr. 640.-, à condition que des dons soient versés à l'association : Alain Faucherre, président, les encourage vivement.

Le budget est adopté à l'unanimité.

8. a) Election des membres du comité

Composition actuelle du comité

Président :	Alain Faucherre	Membres :	Pierre Bonjour	Matthieu Chenal
Vice-président :	Frédéric Bründler		Maurice Decoppet	Yves Delacrétaz
Secrétaire :	Daniel Mange		Jimmy Inghoffer	Eric Loutan
Trésorier :	Pierre Keller		Laurent Maerten	Pierre Seidel
Délégué à la CITraP CH :	Nicholas Helke		Laurent Trivelli	
Responsable du site Internet :	Stéphane Joost			

- **Membres sortants acceptant d'être réélus** : tous.

Le comité est élu, en bloc et par acclamation.

- **Nouveaux candidats** :

- Daniel Guillaume-Gentil,
- Pierre Hofmann, membre du comité central suisse.

Tous deux se présentent puis **ils sont élus, en bloc et par acclamation.**

- **Nouvelles fonctions au comité**

- Alain Faucherre demande à être déchargé de sa fonction de président qu'il exerce depuis 2006 ;
- Frédéric Bründler accepterait de devenir président ;
- Eric Loutan serait d'accord d'être vice-président, en remplacement de Frédéric Bründler.

Ces propositions de changements de fonction sont acceptées, en bloc et par acclamation.

Suite au changement de président, Daniel Mange rappelle les activités d'Alain Faucherre au comité de la CITraP VD, comité dont il a fait partie depuis la création de l'association en 1993, puis comme président durant ces quatre dernières années. Il lui adresse de vifs remerciements au nom du comité et de toute l'association. En réponse, Alain Faucherre indique qu'il se réjouit de rester au comité, même comme simple membre de celui-ci.

b) Membre d'honneur

Au nom du comité, unanime à une voix près, Pierre Seidel présente à l'assemblée la proposition d'attribuer un titre de membre d'honneur.

Se basant sur les statuts et sachant que ce titre doit être attribué avec beaucoup de précaution et de parcimonie, et seulement dans des cas exceptionnels, tout le comité – à l'exception de cette personne, non au courant de cette proposition – est d'avis qu'elle mérite largement ce titre, bien que deux de nos membres l'aient déjà, et qu'elle est précisément un cas exceptionnel : véritable âme de la CITraP VD, elle a accompli ces dernières années un immense travail en faveur de notre association. Sans elle, la CITraP VD n'aurait pas, entre autres, le dynamisme, l'influence et la bonne réputation qu'elle a, même si chaque membre du comité y contribue.

Pierre Seidel insiste : Daniel Mange – il s'agit de lui, il l'apprend à l'instant ! – ne doit en aucun cas croire que le reste du comité voudrait, avec cette proposition, le pousser vers la sortie, profitant du fait qu'il a justement demandé à être déchargé partiellement dans sa fonction de secrétaire. Bien au contraire, chacun souhaite qu'il y reste le plus longtemps possible.

Encore de la part du comité (sauf Daniel Mange !), Pierre Seidel fait part d'un argument supplémentaire : il suffit de penser au livre (*Plan Rail 2050*) que chaque membre vient de recevoir et qui va être présenté tout à l'heure : sans les compétences de Daniel Mange, son énergie à toute épreuve, son sens de l'organisation, cette somme, apport extrêmement important pour l'avenir des TP dans notre pays et pas seulement pour le canton de Vaud, n'aurait à coup sûr pas vu le jour, même si c'est le résultat d'un travail d'équipe.

A l'unanimité et par acclamation, Daniel Mange est nommé membre d'honneur.

Daniel Mange fait part de sa surprise et de son émotion à recevoir cette distinction. Il remercie vivement l'assemblée de l'honneur qui lui est fait et le comité, Pierre Seidel en particulier, de la proposition faite à l'assemblée et concoctée à son insu.

Pierre Seidel lui remet une carte par laquelle le comité redit à Daniel Mange qu'il doit rester au comité le plus longtemps possible.

9. Election de deux vérificateurs des comptes et d'un suppléant

MM. Laurent Bridel et Alain Salanon, vérificateurs des comptes 2009, **sont élus par acclamation vérificateurs des comptes pour l'exercice 2010**, et **M. Alain Jaquet suppléant**.

10. a) Divers

- 1) Un membre signale le colloque du 28 mai 2010 à Château-d'Oex sur *la mobilité durable à l'épreuve du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut*.
- 2) Daniel Mange indique que chaque membre peut participer aux séances du comité, annoncées sur le site Internet de notre association.
- 3) Daniel Mange invite chacun à engager ses proches et amis à rejoindre notre association.

b) Propositions individuelles

Aucune.

La séance, levée à 21h10, est suivie de la présentation du rapport final *Plan Rail 2050, plaidoyer pour la vitesse* par Daniel Mange, Frédéric Bründler et Eric Loutan, tous membres du Groupe de travail «Nouvelle transversale ferroviaire». Elle comprend deux parties, l'une donnant une rétrospective des projets suisses de trains à grande vitesse, l'autre basée sur l'avenir de la grande vitesse en Suisse.

22 juin 2010

Le secrétaire du jour : Pierre Seidel